

RECHERCHES
HISTORIQUES

sur la ville

DE TIUM (EN BITHYNIE)

ET DESCRIPTION D'UNE MÉDAILLE INÉDITE
APPARTENANT A CETTE VILLE

PAR

ALEXANDRE BOUTKOWSKI

*Una iota quereas non cadit.
Satius proca habere quam nihil.*



PARIS

IMPRIMERIE DE PILLET FILS AINÉ

RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 5

1864

Prix : 2 francs

NEWELL ROOM LIBRARY

File 317

RECHERCHES
HISTORIQUES

SUR LA VILLE

DE TIUM (EN BITHYNIE)

ET DESCRIPTION D'UNE MÉDAILLE INÉDITE
APPARTENANT A CETTE VILLE

PAR

ALEXANDRE BOUTKOWSKI

Uno ictu quercus non cadit.
Satius pauca habere quam nihil.



PARIS
IMPRIMERIE DE PILLET FILS AINÉ
RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 5

—
1864

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR LA VILLE DE TIUM

Malgré les progrès sensibles de la numismatique depuis quelques années, malgré même les découvertes aussi nombreuses qu'importantes qui se font presque tous les jours, on ne doit pas se dissimuler cependant qu'on sera long-temps encore sans en fixer les limites. On ne peut s'empêcher de regretter que l'influence heureuse et puissante qu'il lui appartient d'exercer sur nos progrès dans l'étude de l'art chez les anciens, ne soit pas généralement mieux sentie; aussi, serait-il bien à désirer que tous les savants qui s'adonnent à cette science encore un peu négligée, missent un noble em-

pressement à faire connaître toutes les médailles vierges de publicité, que d'utiles recherches auraient fait tomber dans leurs mains. C'est le seul moyen de rétablir, sur la foi des monuments les plus authentiques, des pages perdues de l'histoire du monde, et de jeter de nouvelles lumières sur cette branche intéressante de l'archéologie, dont le célèbre Eckhel a purifié les éléments dans son immortel ouvrage (*Doctrina nummorum veterum*), résumé admirable des travaux et des études de plusieurs siècles.

La médaille qui fait l'objet de nos recherches présentes appartient à une petite ville, *Tius*¹ ou *Tium*², située dans le pays des Caucones

1. Strabon, XII, 3, § 8 : πολίχμιον; Plin., *Hist. nat.*, VI, 1 : oppidum; Peripl., Anonymi, p. 5; Hud., πόλις.

2. Chez Strabon (editio Kramerii), vol. II, p. 519, lib. XII, c. 3, § 5, p. 521 § 8, p. 580, c. 4, § 7, τὸ Τίσιον; d'après les autres éditions, Τίσιον, ainsi que chez Polybe, XXVI, 8; chez Memnon, dans l'édition de Müller : *Fragmenta histor. græcorum*, vol. III, c. 7, c. 16, c. 27, c. 52, ἡ Τίσις; chez Philo Byblius, d'après Etienne de Byzance, Τίσις; chez Pomponius Mela, I, 19, 8 : *Tius*; chez Plin., *Hist. nat.*, VI, 4 : *Tium*. Les écrivains grecs appellent les habitants de cette ville Τιαυοί; la même chose paraît encore assez souvent sur les médailles, où on lit Τεταυοί. Sestini, *Lettere e dissertazioni numismatiche*, t. VIII, p. 19.

(Καύκωνες)¹, peuple dont les restes habitaient encore, au temps de Strabon, près du fleuve Parthénus. La question de savoir à quelle race appartenaient ces Caucones est laissée indécise par Strabon, qui nous apprend, seulement, que les uns les comptèrent pour des Scythes, et les autres pour des Macédoniens ou Pélasges. Quoi qu'il en soit, on pourra toujours affirmer avec certitude que les Caucones ne furent pas de la même origine que les Hellènes : pendant le siège de Troie, ils ne paraissent pas dans le camp des Achéens, mais ils restent alliés des Troyens. Homère en fait mention avec les Lélégiens et les Pélasges ; mais au nombre des troupes paphlagoniennes qui ont été conduites à Troie par Pylémène, il ne les appelle pas de leur nom (Caucones), mais il parle seulement des trois villes qu'ils habitèrent sur le fleuve Parthénus, et qui portèrent les noms de Cromna, d'Ægialus et d'Erithyne (Κρωῖμνα, Αἰγιαλός, Ἐρυθίνοι). D'après le témoignage de Strabon², Callispène a dû, au contraire, au

1. Strabon, XII, 3, § 5.

2. Strabon, XII, 3, § 5.

lieu de citer ces trois villes, ne parler que directement des Caucones. Le pays des Caucones avait pour sa frontière, à l'Occident, le pays des Mariandiens, peuple qui, à ce qu'il paraît, fut considéré comme une population marquante, déjà bien avant l'époque où l'antique race des Caucones était éteinte ; et c'est justement cette circonstance qui mit les anciens géographes peu exacts, comme Pline et autres, dans la plus grande erreur, car ils ne font aucune différence entre ces deux populations, en leur donnant le surnom général de Mariandiens, et en plaçant la ville de *Tium* (précisément Pline) dans la contrée de ces derniers.

Les écrivains anciens sont encore moins d'accord sur le surnom de la province qui comprenait la contrée dans laquelle se trouva *Tium* : Strabon, par exemple, compte la ville de *Tium* dans le nombre de celles du Pont ; — Mela dit qu'elle fut située en Paphlagonie, — Pline et autres géographes, plus anciens, la placent en Bithynie. Cette contradiction peut cependant facilement disparaître, si nous nous ressouvenons que toutes ces opinions appar-

tiennent à différentes époques, et que par conséquent chacune d'elles, dans un certain sens, peut être considérée comme vraie. Quand Nicomède III, en l'an 74, eut légué son royaume aux Romains, ceux-ci le mirent d'abord au nombre des provinces asiatiques, et plus tard dans celui du Pont. Auguste organisa une nouvelle division : il nomma la partie occidentale de Paphlagonie (que Strabon comprend sous le nom du Pont) ainsi que la Bithynie elle-même, — *province sénatoriale* ; sous Hadrien elle obtint de nouveau le titre de province impériale ¹.

Parmi les villes fondées et peuplées par les Grecs sur les bords du Pont-Euxin, *Tium* n'occupait pas une importante place dans l'histoire. Strabon fait à ce sujet une observation excellente, en disant que cette petite ville ² ne présente rien de remarquable, et il est très-probable qu'il n'aurait pas parlé ainsi, si *Tium*, n'ayant aucune signification politique, avait eu au moins une importance quelconque comme ville commerçante. La proximité de la puis-

1. Dio. Cass., LXIX, 14.

2. XII, cap. 3, § 8, p. 521, ed. Kramer.

sante et riche Héraclée, qui n'était distante de Tium que de quelques milles¹, a dû, sans doute, beaucoup nuire à son considérable développement, et la mettre déjà de bonne heure dans une certaine dépendance d'Héraclée.

Cette hypothèse aurait été peut-être justifiée, si l'œuvre historique de Memnon, περὶ Ἡρακλείας (cette Héraclée, pour être distinguée d'autres villes de ce nom, s'appelait Héraclée du Pont), nous était entièrement parvenue. Photius nous laissa des extraits et fragments des huit premiers livres de Memnon, dont huit précédents sont entièrement perdus; avec tout cela il faut avouer que Memnon reste jusqu'à présent une source unique pour les connaissances historiques de la ville de Tium; nous allons voir plus bas combien laissent encore à désirer ces données interrompues.

Les autres écrivains nous apprennent que Tium était aussi une colonie des Milésiens²,

1. Plin.. *Hist. nat.* : VI, 1 : oppidum Tium ab Heraclea riginta octe millibus passuum.

2. Pompon. Mela, 4, 19, 8. Arriani, *Peripl. Pont. Eux.* et Anonymi, *Peripl. P. Eux.*, p. 5, Hud.

ainsi que l'atteste, par exemple, Philon chez Étienne de Byzance¹ en nous assurant qu'elle avait reçu son nom (Tium) d'un prêtre (ιερεύς) qui se nommait *Tius* et qui était natif de *Milète*.

L'authenticité de cette remarque peut être prouvée par quelques médailles autonomes de cette ville, qui se sont conservées jusqu'à nos jours. L'avvers de ces médailles porte généralement la légende TEIOI ou TelOC², ainsi que la tête du jeune Tius ornée d'un diadème et d'une couronne de laurier. Parfois sur quelques-unes de ces médailles on observe encore sur les épaules de la dite tête une chlamyde³. Il est reconnu que les noms des fondateurs des villes se trouvent souvent sur les médailles frappées dans ces villes, ainsi que cela se voit par exemple sur plusieurs médailles de Cyzique, de Byzance, de Tomi et sur une quantité d'autres.

D'après ce dernier motif, on pourrait donc

1. *Frag. Hist. græc.*, ed. Müller, vol. III, p. 574.

2. Mionnet, *Description de médailles antiques*, t. II, p. 493, nos 481, 482, et *Suppl.*, V, p. 259, nos 1498 et 1499.

3. *Idem*, n° 1498.

bien considérer comme authentique l'indice sur l'origine milésienne de Tium et sur le nom de son fondateur, mais on n'en pourrait pas encore fixer l'époque de sa fondation. Pour résoudre cette question, malheureusement les données historiques nous manquent; mais comme nous avons la certitude que les autres colonies de *Milète*, situées sur les bords du Pont, furent fondées dans le VI^e siècle avant Jésus-Christ, nous en concluons qu'il n'est pas invraisemblable que Tium doive aussi son origine à cette période de l'état florissant de *Milète*. Il serait bien possible encore que la fondation de Tium remontât à une époque plus antérieure, surtout si on voulait admettre que Tium eût été comprise parmi les sept villes données par Cyrus à son ami Titarche de Cyzique. Ce fait nous vient d'Agathoclès de Babylone, qu'on trouve chez Athénée¹, dans le texte duquel cependant le mot *Tium* ne doit son origine qu'à l'hypothèse de Casaubon. Comme Athénée ne nous nomme que six villes sur les sept données par Cyrus, qui sont: Πήδασον, Ὀλύμπιον,

1. I, p. 30. A.

Ἀκαμάντιον (Τίον), Σκήπτρα, Ἀρτύπον, Τορπύρην, il en résulte que Casaubon, après avoir répété les deux dernières syllabes du mot Ἀκαμάντιον, lui ajouta encore celle de Τίον (Tium), comme faisant le nombre de la septième ville qui n'était pas mentionnée. Je ne récuse pas la commodité d'une pareille correction, mais néanmoins je crois impossible d'en tirer la preuve de l'existence, sous le règne de Cyrus, de cette ville dont nous avons entrepris d'examiner l'histoire: d'autant plus qu'il paraît certain que les six autres villes furent situées en Mysie, au pied d'Olympe, et par conséquent assez loin de Tium. C'est en Mysie au moins qu'il faut supposer la ville de Pédasos, de laquelle Homère¹ nous fait déjà mention, comme d'une ville située près la rivière Satiois et qui n'existait plus sous le temps de Strabon². Il m'est impossible de déterminer la situation des autres villes que j'ai désignées plus haut, car de ces villes, autant qu'il est à ma connaissance, on n'en fait la moindre

1. II, VI, 33, Cf. XX, 92; XXI, 87.

2. XIII, 1, p. 119 (éd. stéréol.).

mention nulle part. Elles n'ont pas dû être probablement considérables, puisque l'ambitieux Pytarche, qui voulut devenir tyran de sa patrie, Cyzique, et qui rassembla des troupes à cet effet, ne put résister aux Cyziciens qui s'élançèrent sur lui. Par conséquent il est évident que la ville de Cyzique était assez puissante pour défendre son indépendance, sans aucune assistance étrangère.

Strabon¹ nous cite une seule chose remarquable de Tium : c'est que ce fut de cette ville que tira son origine la souche des rois de Pergame (Attales-Philétaire); cette remarque a, certes, de l'importance, car elle nous prouve indubitablement l'existence de Tium dans le iv^e siècle. Nous trouvons aussi quelques notices sur ce temps, avant et après l'époque de Memnon. Bien que ces notices soient brèves et interrompues, elles peuvent toujours nous servir d'argument pour prouver suffisamment que Tium, au moment de la mort d'Alexandre le Grand, était déjà dans la dépendance complète des tyrans qui dominèrent dans l'Héraclée du

1. XII, 3 § 8.

Pont. Comme une des meilleurs preuves de ce que je viens de dire, on peut aussi consulter l'histoire d'Amastride, nièce du roi Darius Codomane, dont le sort fut étroitement lié avec celui des successeurs d'Alexandre le Grand.

Amastride, comme nous le savons de Memnon¹, était fille d'Oxatre, frère de Codomane. Elle fut mariée par la volonté d'Alexandre le Grand à Cratère, à la même époque qu'Alexandre épousa Statyre, la fille de Darius. Ce mariage ne fut pas cependant de longue durée, car Cratère, après la mort d'Alexandre, épousa immédiatement Phila, fille d'Antipatre, et abandonna Amastride qui devint à son tour femme de Dionysius. Celui-ci fut tyran d'Héraclée sous le règne d'Alexandre, et encore longtemps après il réussit, par sa ruse et son habileté, à conserver son pouvoir, et à en éloigner le rétablissement du gouvernement républicain. Par suite de son mariage avec Amastride qui lui apporta un riche trousseau, et par l'importance des services qu'il rendit à Antigone, pendant la guerre de ce dernier pour le Chypre, le

1. Frag., c. 4-6.

pouvoir de Dionysius s'accrut tellement, qu'il dédaigna le titre de tyran et prit celui de roi. Dès ce moment, il domina non-seulement sur tout ce qui était avant soumis aux anciens rois d'Héraclée, mais encore sur plusieurs autres villes qui avaient conservé jusqu'alors leur autonomie et leur indépendance. Cependant, d'après les notices historiques, nous ne pouvons pas encore exactement déterminer si ce fut à cette époque que Tium se soumit au pouvoir croissant d'Héraclée, ou si elle en était déjà dépendante sous les tyrans précédents. — Memnon nous dépeint Cléarque (qui s'est emparé du pouvoir sur l'Héraclée l'an 364 avant J. C., après que le gouvernement républicain y fut renversé) comme un homme d'un caractère très-sévère et belliqueux, et il reconnaît aussi les mêmes qualités dans de plus grandes proportions chez son frère et successeur Satyre, qui était tuteur, et en cette qualité chargé pendant sept années des affaires de Thimotheus et de Dionysius (fils de Cléarque). — De tout cela on pourrait conclure avec une certaine probabilité que sous le règne de Cléarque la ville de

Tium, voisine de l'ancienne Héraclée, avait dû perdre déjà de son indépendance. J'affirme donc que si elle n'existait pas encore avant, du moins à l'époque que je viens d'indiquer, Tium faisait déjà partie de la province héracléenne. Quoi qu'il en soit, il ne peut y avoir nul doute que sous le règne d'Amastride, la ville de Tium fut déjà soumise à Héraclée, par la raison qu'Amastride, pour peupler plus promptement une ville nouvellement fondée par elle et qui prit son nom (Amastris), y avait fait transférer une partie des habitants de Sézanne, de Cythore, de Cromna et de Tium¹, et il est certain qu'Amastride n'aurait jamais pu accomplir tout cela et disposer à sa volonté du sort de ces villes, si elles ne se fussent reconnues dans la dépendance de la dominatrice d'Héraclée.

A la mort de Dionysius, son pouvoir passa dans les mains de sa femme Amastride; cette dernière fut également chargée de la tutelle des trois enfants qu'elle eut de Dionysius: Cléarque, Oxatre et Amastride. Dans la suite, Amastride se maria pour la troisième fois avec Lysimaque,

1. Strabon, XII, 3, § 10, Cf. Memn., frag. 4.

qui la répudia aussitôt que ses intérêts politiques le forcèrent d'épouser Arsinoé, sœur de Ptolémée Philadelphé. Se trouvant ainsi abandonnée, Amastride, sur la fin de son mariage avec Lysimaque, l'accompagna encore jusqu'à Sardes, où elle eut de nombreuses preuves de son attachement pour elle, et retourna enfin à Héraclée reprendre de nouveau les rênes du gouvernement.

Cependant le terme de sa tutelle devait bientôt arriver, et comme elle prévoyait l'avenir déplorable qui lui était réservé aussitôt que ses fils Cléarque et Oxatre seraient devenus seuls gouverneurs d'Héraclée, elle se décida à choisir une autre résidence, et c'est dans ce but qu'elle avait fondé Amastris, à laquelle elle avait donné son nom. Dans cette ville, cette reine espérait enfin terminer sa vie, inquiète et alarmante, dans la paix et la tranquillité; mais il n'en fut pas ainsi, car la cruauté et la dépravation de ses propres fils ne lui permirent pas de réaliser une espérance si naturelle : Cléarque et Oxatre, en s'emparant d'elle, la firent mettre sur un vaisseau et ordonnèrent de la faire cou-

ler au fond de la mer, quoiqu'il n'y eût pas le moindre motif pour justifier une pareille action¹.

Ce hideux procédé excita la colère de Lysimaque, qui, quoiqu'ayant cessé aux yeux du monde ses anciennes relations avec Amastride, avait néanmoins conservé de l'amour pour elle. Il se rendit donc à Héraclée en qualité de sincère ami et proche parent de Cléarque et de son frère, et les fit supplicier pour les punir de leur inhumanité envers leur propre mère. Avant de retourner en Macédoine, Lysimaque profita de cette occasion pour rétablir dans l'Héraclée le gouvernement républicain, qui se trouva pendant quatre-vingts ans interrompu par le pouvoir des tyrans qui la dominèrent.

Malgré tout cela, Lysimaque ne pouvait effacer de sa mémoire cette belle contrée, rendue par les soins d'Amastride si florissante et si puissante; c'est pourquoi, en présence de sa femme Arsinoé, il loua si souvent le bien-être des villes d'Héraclée, de Tium et d'Amastris, qu'il excita naturellement chez elle

1. Memnon, fragm. 5.

l'ambition et le désir de s'en emparer¹. Elle ne put se tranquilliser jusqu'à ce qu'elle parvint à convaincre Lysimaque de lui donner le moyen de dominer sur ces villes. L'acquisition d'Héraclée par Arsinoé avait soumis en même temps à son pouvoir les villes de Tium et d'Amastris. Le gouverneur qu'elle désigna fut un certain Héraclide de Cyme, qui se rendit odieux dans ces trois villes par sa cruauté sans exemple et son absolutisme.

Ainsi donc le sort de la ville de Tium était étroitement lié avec le sort d'Héraclée. Cependant après la mort de Lysimaque qui arriva 281 avant J. C., et l'expulsion d'Héraclide, on y avait vu de nouveau reconstituer le gouvernement républicain (précisément l'année 280 avant J. C.); mais de tout cela on pourrait encore conclure avec plus grande probabilité que la ville de Tium continua à se trouver dépendante d'Héraclée, bien que cette dépendance ait pu être discontinuée pendant un certain laps de temps. Si nous voulons admettre par exemple que Tium ait été au nombre des villes qui

1. Memnon, fragm. 7.

furent enlevées aux Héracléens par la force des armes de Cypète, roi de Bithynie, il restera de grandes raisons de croire qu'elle n'a pu appartenir à la Bithynie que pendant une courte période de temps; car nous savons déjà que Nicomède I, qui prétendit au trône de Bithynie et qui vivait au commencement du règne d'Antioche Sotère de Syrie (280-281 avant J. C.), contre lequel il fut entraîné dans une guerre, chercha le secours chez les Héracléens et leur céda de nouveau pour une grosse somme d'argent les villes Tium et Cierus¹, ainsi que toute la province Thynéenne. Outre cela Nicomède transféra en Asie les Gaulois, qui inquiétèrent Byzance: avec l'aide de ces derniers et avec le secours des Héracléens il parvint, l'an 277 avant J. C., à se faire nommer roi de Bithynie². Le concordat conclu avec les Gaulois et qui est connu par le témoignage de Memnon, nous est aussi d'une grande importance; car les Gaulois, outre d'autres conditions, s'obligèrent par ce concordat à rester

1. Prusias ad Hypium ou Cierus (aujourd'hui Uskub).

2. Memnon, frag. 16.

fidèles alliés des Tianiens, Héracléens, Chalcédoniens et Ciériens, ainsi que de beaucoup d'autres villes desquelles furent dépendantes plusieurs autres populations.

L'ordre dans lequel sont rangés les noms des dites villes est très-singulier; on ne pourrait, autant qu'il me semble, l'expliquer autrement que par le seul obstacle que Photius, en faisant à ce sujet un extrait de Memnon, se basa uniquement sur sa mémoire, c'est-à-dire qu'il compta les villes mentionnées dans le concordat tout à fait spontanément. Dans l'œuvre de Memnon, d'après toute probabilité, a dû se trouver en tête de tous les autres noms celui des Chalcédoniens; parce que les Gaulois pendant leur trajet de l'Europe durent, avant tout, rentrer dans la ville et la province chalcédonienne; après les Chalcédoniens devaient suivre sans doute les Héracléens comme les alliés de Nicomède avec les villes de Tium et de Cierus qui faisaient partie de leur province. Ces deux dernières villes, comme nous le vîmes du témoignage de Memnon lui-même, peu de temps avant cela furent rendues à l'Héraclée, et par

conséquent, d'après mon opinion, elles furent mentionnées ici séparément, à l'exemple des villes qui se trouvèrent dans la dépendance des autres.

Jusqu'à ce qu'en Bithynie eût régné Nicomède, les relations amicales entre lui et les Héracléens, paraît-il, ne furent pas enfreintes; en mourant il avait désigné comme curateurs de ses propres enfants du second mariage, à l'exception de Ptolémée et Antigone, les Byzantins; les Cyaniens et les Héracléens¹. L'accomplissement consciencieux des devoirs de cette curatelle entraîna les Héracléens, l'an 250 avant J. C., dans une guerre avec les Galates, qui s'en revinrent de leur incursion sur le pays des Héracléens avec un riche butin.

Cette leçon ne put cependant empêcher les Héracléens de prendre part ultérieurement aux contestations qui éclatèrent pendant ce temps entre les Etats de l'Asie mineure: l'intervention dans les affaires politiques et embarrassantes de Cappadoce et de Bithynie, ainsi que les guerres continuelles avec les Ga-

1. Memnon, frag. 22.

lates, réduisirent les Héracléens à la dernière extrémité et durent inévitablement avoir pour suite l'affaiblissement de leur puissance, peu de temps après le morcellement même de leur province, dès qu'ils entrèrent dans des relations plus intimes avec les Romains.

Comme preuve de tout ce que nous venons de dire, il nous suffira de nous ressouvenir de la guerre de *Prusias I^{er}*, roi de Bithynie (228-183 av. J. C.), lequel, à l'exception de plusieurs autres acquisitions, avait aussi soumis à son pouvoir la ville de Cierus (qui appartenait aux Héracléens et qui s'appella plus tard de son nom : *Prusias ad Hypium*) et Tium, qui se trouva jusqu'alors aussi sous la dépendance d'Héraclée. Il paraît que Héraclée elle-même était sur le point de tomber au pouvoir de Prusias qui en faisait le siège et qui l'abandonna à cause d'une blessure qu'il reçut au pied.

Il me semble cependant que Prusias ne posséda Tium que durant quelques années seulement; car Diodore de Sicile nous rapporte que Léocrite, commandant des troupes du roi de

Pont Pharnaque, attaqua la ville de Tium à plusieurs reprises, et même que, après avoir promis à la garnison qui ne se composait que de mercenaires, une retraite libre, il parvint à s'en emparer. Il est vrai que Léocrite tint très-mal sa promesse, car aussitôt que les mercenaires eurent quitté Tium, il se jeta perfidement sur eux et les détruisit complètement.

Mais Tium ne pouvait aussi rester dans la dépendance de Pharnaque que jusqu'à l'année 179 seulement, c'est-à-dire jusqu'à la conclusion de la paix entre Pharnaque et le roi de Pergame Eumèle II; ce dernier fut soutenu encore par son allié Ariarathes de Cappadoce. Parmi les conditions de cette paix, d'après Polybe¹, Tium devait être rendue. D'après le témoignage de Polybe, Tium devint à cette époque une propriété d'Ariarathes qui, comme on le voit, l'avait cependant immédiatement cédée à Eumèle, car, d'après le même témoignage de Polybe, Tium était donnée en cadeau à Prusias II de Bithynie, non par Ariarathes, mais par Eumèle.

¹: XXVI, 6.

Peu de temps après, les Galates profitèrent de la faiblesse d'Héraclée et tentèrent de s'en emparer; mais elle resta victorieuse dans cette guerre et, après s'être ranimée, commença même à penser au rétablissement de son ancienne puissance. Le manque de données historiques nous empêche de déterminer jusqu'à quel point elle avait réussi en cela; aussi bien que de dire si Tium retomba dans sa précédente dépendance, ou si elle appartenait depuis le temps de Prusias II à la Bithynie. Du reste, cette dernière supposition paraît la plus vraisemblable.

Plus tard encore, nous apprenons que les Héracléens, pendant la guerre de Mithridate, se déclarèrent d'abord neutres et ne firent aucune offre ni au roi du Pont, ni au général romain Murena. Peu de temps après cependant ils se détournèrent de leur prudente politique, et après avoir fourni des renforts avec leurs vaisseaux à Mithridate, ils finirent par se quereller avec les Romains, avec lesquels jusqu'alors ils n'avaient eu, à ce qu'il paraît, que des relations très-amicales. La prise du parti de

Mithridate par les Héracléens amena bientôt la chute d'Héraclée: car Mithridate ne s'est emparé d'elle que par la trahison de Lamaque qui se trouva alors à la tête de la république. Mithridate y fit aussi rentrer une garnison pontienne et nomma un certain Connacorix pour le représenter en qualité de lieutenant de la province. Connacorix ne pouvait pas soutenir longtemps les Héracléens contre les Romains. Il est vrai qu'Aurélius Cotta fut repoussé; mais quand le général romain *Triarius* eut barré le passage du côté de la mer, la peste et la faim envahirent la pauvre Héraclée. Connacorix, ne se trouvant plus en état de s'y tenir davantage, se déroba par la suite, après quoi Damophèle ouvrit aux troupes ennemies les portes de la ville. Les meurtres, les incendies et toute sorte de brigandages signalèrent l'entrée d'Aurélius Cotta dans l'Héraclée (l'an 70 avant J. C.), ce qui causa pour toujours la chute de la puissance de cette ancienne ville.

Vers ce temps environ Tium, à son tour, a dû aussi s'assujettir à *Triarius*. Connacorix, sous le prétexte de restituer l'ancienne puissance

d'Héraclée, s'empara tout d'abord de Tium et d'Amastris et sut se maintenir dans ces villes jusqu'à ce qu'il parvint à dominer lui-même sur l'Héraclée. Quand ces deux villes n'eurent plus à redouter un lieutenant mis en fuite, et quand toute résistance n'eût pu d'ailleurs qu'augmenter la fureur des soldats romains — une réconciliation immédiate avec les Romains dut leur paraître très-avantageuse; c'est par cette raison que nous observons un passage chez Memnon¹, qui nous certifie que ces deux villes se sont rendues volontairement aux Romains à la suite d'une convention pacifique. Nous ignorons de quel genre furent les conditions de cette convention; mais comme toutes les médailles qui nous sont restées de la ville de Tium appartiennent, à ce qu'il paraît, à l'époque où cette ville se trouva sous la domination romaine, il nous sera permis de supposer que le sort de la ville de Tium, qui fait l'objet de notre présent examen, devint à cette époque plus avantageux.

1. Memnon, frag., 54.

Je reviens à ce que j'ai déjà dit précédemment, que la proximité de la riche et puissante Héraclée entrava pendant des siècles entiers le développement et la prospérité de Tium : quand l'importante Héraclée s'était exposée aux attaques des Romains qui réussirent à la fin par la détruire — sa précédente importance disparut pour toujours, malgré qu'elle fût cependant reconstruite pour la seconde fois. Comme on le voit, la chute d'Héraclée et l'impossibilité de reconquérir son état florissant d'autrefois, furent une des premières causes du développement progressif de Tium; ce développement, comme on le doit supposer, a dû s'accomplir assez lentement; car Strabon¹ ne parle de Tium que comme d'une petite ville (*πολιχνιον*); Plin², qui vivait un peu plus tard que Strabon, la désigne sous le nom d'*oppidum*, et un auteur inconnu, plus ancien que ces deux derniers³, l'appelle encore *πολις*. Il est probable que Tium, comme la majeure partie des villes

1. Strabon, XII, 3, § 8.

2. *Hist. nat.*, VI, 1.

3. Anonymi, Peripl. P. E. frag. 5. Hud.

grecques, non-seulement dans ce pays-ci, mais aussi dans les autres, après avoir joui sous la domination romaine d'une certaine existence indépendante, a su conserver sa propre forme de gouvernement. Sa situation heureuse près de la mer Noire, et sur la rivière Billaeus, ainsi que le voisinage du fleuve Parthénus, lui donnèrent en quelque sorte la possibilité de créer un commerce considérable auquel Héraclée devait uniquement son ancienne grandeur et sa gloire. La contrée dans laquelle Tium fut située abonda de productions de différente nature, dans le nombre desquelles durent se trouver, comme objets de l'exportation pour l'étranger, outre le bois de construction, le seigle, les légumes, les figes et le vin. Quant à l'indépendance intérieure qui se développa à Tium, nous ne possédons aucun indice là-dessus, mais les médailles qui nous sont parvenues témoignent un certain succès comparativement avec le temps passé, quand Tium, comme il paraît, ne frappa pas encore ses propres monnaies. Ici, je saisis l'occasion de faire l'assertion que toutes les médailles de Tium qui

sont parvenues jusqu'à nos jours appartiennent exclusivement à l'époque de la domination romaine sur cette ville, et je pense même que cette thèse doit aussi se rapporter aux médailles autonomes de Tium, reconnues pour telles dans le recueil de Mionnet¹. Elles ne sont qu'au nombre de cinq: quatre d'elles portent sur l'avvers la légende TEIOL ou TeIOC avec une tête couronnée du fondateur de la ville. Sur l'avvers de la cinquième médaille il n'y a pas de légende, mais on y voit une tête couronnée de Jupiter, et, au-dessous, un épi. Quant à cette cinquième médaille, ce n'est qu'en l'ayant sous ses yeux qu'on aurait pu, d'après le style et le caractère de son coin, préciser l'époque à laquelle elle doit appartenir; mais, comme je n'ai pas eu le moyen de la voir, je renonce à faire sur elle un jugement bien arrêté. Les quatre autres médailles m'ont été également inaccessibles; mais en les jugeant d'après la forme des lettres E et C et de la lettre ε, je puis conclure avec certitude qu'elles n'ont pas dû être frappées avant le 1^{er} siècle. Certes,

1. *Descript. de méd.*, II, p. 499; Suppl. V, p. 237.

celles sur lesquelles se trouve la légende TEIOI et sur lesquelles les lettres I et E ne paraissent pas encore trop arrondies, sont plus antiques; mais celles-ci aussi ne doivent pas être antérieures au 1^{er} siècle avant J. C.; la forme de la lettre I diffère beaucoup de celle qui dominait avant Σ et fait une transition à un autre signe qui s'employa plus tard et qui était plus arrondi.

Mes médailles impériales de la ville de Tium commencent à partir du règne de Domitien et continuent avec quelques intervalles jusqu'au règne de Gallien¹. Les médailles de cette ville avec les têtes et les noms de Nerva, Hadrien, Septime-Sévère, Macrin, Alexandre-Sévère, ainsi que les médailles avec les têtes des empereurs qui succédèrent à Hadrien et Gallien, sont tout à fait inconnues. Sestini, dans son ouvrage intitulé : *Descrizione di alcune medaglie rare del Museo Knobelsdorffiano*, tome VI, p. 44, ne nous cite que deux médailles de Tium appartenant au règne de Caracalla et de Gordien III; Mionnet (*Sup. V*, p. 267, n. 1557

1. Mionnet, *Descript.*, II, p. 499-503.

et 1658) ne nous rapporte que deux médailles du règne de Géta; à leur nombre je me fais un devoir d'en ajouter encore une qui resta jusqu'ici inconnue et tout à fait inédite. J'ai eu l'occasion d'en faire l'acquisition pour ma collection (qui ne consiste qu'en un petit nombre de médailles, mais toutes inédites), de M. Huber (consul d'Autriche en Egypte), qui m'assura qu'il avait eu beaucoup de peine, pendant son voyage en Asie Mineure, à la retirer d'entre les mains d'un marchand turc à l'ancienne Héraclée.

En se privant d'un pareil joyau, M. Huber m'a obligé de lui donner ma parole qu'elle serait décrite et publiée. Je considère comme un devoir de remplir la promesse que je lui ai faite. Voici la description et le dessein de cette remarquable pièce :



Avers : ΑΥΤ. Κ. ΚΕΙΠΤΙ. ΚΕΥΗΡΟC. ΠΕΡ. Tête laurée de Septime-Sévère, à droite.

L'avers de cette médaille, qui ne présente aucune difficulté, ne demande, par conséquent, aucune explication.

Revers : ΤΙΑΝΩΝ (Monnaie des Tianiens). Bacchus indien, ayant sur ses épaules une toile, assis sur une panthère allant à droite; il tient de la main gauche un thyrsce, tandis qu'avec sa main droite il s'appuie sur la panthère; à l'exergue, une espèce de vase duquel ressortent les branches du raisin. Æ. Grandeur d'après l'échelle Mionnet 9. La médaille est bien conservée (C²), et d'une authenticité irrévocable, car sa patine en est la meilleure preuve et le meilleur témoin.

La panthère sur laquelle figure ici Bacchus est sans doute l'emblème de la dévotion des habitants de Tium pour ce dieu, auquel ces animaux étaient consacrés¹. Philostrate les appelle le symbole de Bacchus, et les poètes

1. Sans doute parce qu'ils aiment le vin. Oppien prétend que l'amour des panthères pour le vin est tel, que, pour les prendre, les chasseurs n'employaient d'autres artifices

ont supposé que ses nourrices avaient été changées en panthères.

Voilà tout ce que je puis, pour le moment, offrir à l'attention bienveillante de mon lecteur, des fruits de mes recherches sur la ville de Tium et sur la remarquable et inédite pièce qui lui appartient.

Je ne crois pas non plus inutile de présenter ici l'ordre géographique dans lequel doivent être généralement placées toutes les médailles qui appartiennent à la Bithynie, avec la désignation du degré de leur rareté par R-R^s.

BITHYNIE

Bithynia in genere. Imp., de Vespasien jusqu'à Salonine. Æ. R³-R⁶. Æ. R³-R⁸.

Alyatta (?). Aut. Æ. R⁷.

Apamea, jadis **Myrlea** (aujourd'hui Medanih). Aut. Æ. R⁴-R⁶. Aut. Col. Æ. R⁸. Imp. Col. Æ. R³-R⁶, d'Auguste jusqu'à Gallien.

que de placer à leur portée un vase rempli de vin, dont elles ne manquaient pas de s'enivrer. (*De Venat.*, IV.)

Astacus (Ovaschik). Aut. \mathcal{A} . R^8 (Millingen).

Bithynium ou **Claudiopolis** (Boli). Aut. avec le nom de Bithynium. \mathcal{A} . R^6 . — Imp. avec le nom de Claudiopolis. \mathcal{A} . R^4 de Claude jusqu'à Hadrien. Imper. avec le nom de Bithynium. \mathcal{A} . R^4 - R^7 , d'Antinoüs jusqu'à Gallien.

Cæsarea. Les médailles attribuées avant à cette ville appartiennent à Tralles en Lydie.

Chalcedon. (Kadi-Kioi). Aut. \mathcal{A} . R^4 - R^7 . \mathcal{A} . R^4 . Imper. \mathcal{A} . R^2 - R^6 , d'Agrippine jeune jusqu'à Tranquilline.

Cius ou **Prusias ad mare** (Kio, Kiemlik). Avec le nom Cius, Aut. \mathcal{A} . R^4 \mathcal{A} . R^5 . Avec le nom Prusias, Aut. \mathcal{A} . R^6 . Imper. \mathcal{A} . R^5 de Domitien.

Cratia ou **Flaviopolis** (Bayindir). Avec le nom de Cratia, Aut. \mathcal{A} . R^6 . Avec le nom Flaviopolis, Aut. \mathcal{A} R^8 Imper. \mathcal{A} . R^5 - R^8 , d'Antonin-le-Pieux jusqu'à Gallien.

Dia. Aut. \mathcal{A} . R^7 .

Erebora (?). Imper. \mathcal{A} . R^6 , de Commode (suspecte).

Hadriani (Adranos). Aut. \mathcal{A} . R^6 . Imper. \mathcal{A} . R^4 - R^8 , de Hadrien jusqu'à Salonine.

Hadrianopolis. Aut. \mathcal{A} . R^6 . Imp. \mathcal{A} . R^3 - R^8 , de Hadrien jusqu'à Philippe.

Heraclea (in Ponto) [Rachia, Eregli]. Aut. \mathcal{A} . R^4 - R^8 . \mathcal{A} . R^4 - R^6 . Imper. \mathcal{A} . R^4 - R^6 , de Vespasien jusqu'à Salonine.

ROIS D'HÉRACLÉE

Timotheus et **Dionysius**, contemporains de Philippe II de Macédoine. Aut. \mathcal{A} . R^8 .

Dionysius seul, contemporain d'Alexandre-le-Grand. Aut. \mathcal{A} . R^8 .

Amastris, femme de Dionysius. Aut. \mathcal{A} . R^7 . \mathcal{A} . R^8 .

Juliopolis, jadis **Gordium**. Aut. \mathcal{A} . R^8 . Imp. \mathcal{A} . R^2 - R^7 , de Trajan jusqu'à Gallien.

Metroum (?). \mathcal{A} . R^8 (suspecte).

Nicea (Isnik). Aut. \mathcal{A} . R^3 - R^6 . Imp. \mathcal{A} . C . - R^8 de Jules César jusqu'à Quietus¹.

1. Akerman. Ueber 12 unedirte Münzen von Nicea, dans son Numism. Journ. London, 1836; livraison 1.

Schlichtegroll, Annal., I, p. 56-60.

Nicomedia (Ismid). Aut. \AA . R². Imp. \AA . C. - R⁸ d'Auguste jusqu'à Salonine.

Prusa ad Olympum (Brussa). Aut. \AA . R⁶. Imper. \AA . R¹ - R⁶, de Néron jusqu'à Salonine.

Prusias ad Hypium, jadis **Cierus** (aujourd'hui Uskub). Aut. \AA . R⁸. Imp. \AA . R² - R⁶, de Vespasien jusqu'à Gallien.

Prusias ad mare. Voy. Cius.

Pythopolis. Pas de médailles qui soient reconnues pour authentiques.

Timaea Aut. \AA . R⁸.

Tium (Tios, Tilios). Aut. \AA . R⁷. Imper. \AA . R⁶. R⁸.

ROIS DE BITHYNIE

Nicomède I (276—250 av. J. C.). Aut. \AA . R⁸. \AA . R⁴. On ne connaît pas de médailles de son fils Zelas.

Prusias I (jusqu'à 187 av. J. C.). Aut. \AA . R⁷. \AA . C—R⁷. Il en existe des coins modernes en or et en argent.

Prusias II (jusqu'à 149 av. J. C.). Aut. \AA . R⁶. \AA . C—R⁴.

Nicomède II Epiphanes (149—93 av. J. C.). Aut. \AA . R⁸. \AA . R⁷.

Nicomède III Epiphanes (93—73 av. J. C.). Aut. \AA . R⁸.

Oradaltis, reine de Bithynie (époque incertaine). Aut. \AA . R⁷.

Musa Orsobaris, reine de Bithynie (époque incertaine). Aut. \AA . R⁸.

Le plan de ce livre exigeant que je n'entretienne mon lecteur que d'une partie de la Grèce antique et d'un précieux monument qui lui appartient, j'éprouve un vif regret de ne pouvoir dire un mot de la Grèce moderne et de son état actuel; mais au moment où les diplomates européens ont déjà créé aux malheureux Hellènes une nouvelle existence politique, qu'il me soit permis de consigner ici mes vœux pour que la Grèce renaisse à la gloire et aux arts, dont elle fut le berceau. Cette contrée classique renferme encore sans doute de nom-

breux et précieux débris de son antique splendeur; espérons que des découvertes intéressantes ne tarderont pas à compléter les trésors de la science, à mesure que le commerce et l'industrie, en remuant ce sol antique, livreront à notre admiration les richesses inappréciables que la terre recèle encore dans son sein.